

Projet d'accompagnement de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de la Croix Rouge Française



Contexte

Les îles de l'Océan Indien (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Réunion, Mayotte) sont exposées à de nombreux aléas (climatiques, géologiques, bactériologiques,...) qui peuvent causer d'importants sinistres tant au niveau des personnes que des biens. Bien que chaque pays dispose d'un dispositif de secours, il existe de fortes disparités dans la capacité de prévention et de réponses aux catastrophes.

A ce jour, le principal outil d'intervention à vocation régionale est la Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Indien (PIROI). Ce programme repose sur un partenariat entre la Croix-Rouge française, les Sociétés Nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge du sud-ouest de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice), le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

La Commission de l'Océan Indien (COI), regroupant Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et la Réunion, souhaite parallèlement, et de façon complémentaire au programme PIROI de la Croix-Rouge française, mettre en œuvre une véritable politique de coopération régionale dans ce secteur. L'AFD pourrait participer à un projet COI ambitieux de mise en place d'un système d'alerte et de réponse aux catastrophes naturelles, dont elle finance l'étude de faisabilité pour le compte de plusieurs partenaires potentiels (Union Européenne, Banque Mondiale, ONU...).

Descriptif du projet

La PIROI vise à renforcer, mutualiser et développer les capacités de réponses aux catastrophes, en les intégrant dans un dispositif régional dans lequel peuvent être redéployés les moyens et les ressources de proximité. Le fonctionnement de la PIROI repose notamment sur les entrepôts abritant des stocks prépositionnés de matériels de secours.

Sur la période 2005-2007, la Croix-Rouge Française a construit :

- (i) à la Réunion un entrepôt abritant un stock central d'une capacité de 200 tonnes de matériel de secours ;
- (ii) à Mayotte un entrepôt abritant un stock d'une capacité de 80 tonnes de matériel.

Dans le cadre de sa programmation 2006-2010, la PIROI a prévu la construction d'entrepôts dans les pays de la zone océan indien afin de renforcer les capacités locales d'interventions pour atteindre dans les délais les plus courts les populations touchées par les catastrophes.

Les entrepôts abritent les matériels nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des personnes sinistrées dans l'extrême urgence. Il s'agit principalement d'abris temporaires, de capacités de production d'eau, de matériels de santé ainsi que de moyens logistiques.

Le projet financé par l'AFD vise à l'accompagnement du développement du programme PIROI, notamment par la construction de deux entrepôts à Madagascar, un aux Seychelles et un aux Comores.

Finalités

Le projet a pour objectif d'améliorer la réactivité de la PIROI dans le cadre de ses interventions sur les zones sinistrées (meilleure rapidité d'intervention, diminution des conséquences au niveau sanitaire). Il participe

également, via le rôle régional de la Croix-Rouge dans la zone, à la coopération régionale entre les pays de la zone.

La mise en œuvre de ce projet contribuera à donner à l'accord de partenariat signé entre l'AFD et la Croix-Rouge le 27 juin 2007 une forte visibilité en général et dans l'Océan Indien en particulier.

Financement

L'AFD a accordé en octobre 2008 une subvention de 750 000€ sous la forme d'un concours de faible montant au bénéfice de la Croix-Rouge Française.

Bien que le concours finance des investissements situés dans des Etats Etrangers (Madagascar, Comores, Seychelles), son instruction par l'agence de Saint-Denis découle de l'organisation de la PIROI. La délégation française de la Croix-Rouge à la Réunion est le maître d'ouvrage du projet.

Contacts

AFD Saint-Denis
44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis CEDEX – LA REUNION

Responsable Secteur Public – Coopération Régionale : Erik Law Wun
Téléphone : 0262 90 00 87
Email : lawwune@afd.fr

En savoir plus : <http://piroi.croix-rouge.fr/index.php>